

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 62 (1982)
Heft: 4

Artikel: Le Tessin et la France : des liens réels et profonds au cours de l'histoire
Autor: Billet, Jean
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-886988>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le Tessin et la France : des liens réels et profonds au cours de l'histoire

Les relations entre le Canton du Tessin et la France n'ont jamais été en apparence très développées. Cette situation s'explique par l'éloignement du Canton, sa position géographique à la charnière entre les Alpes orientales et les Alpes occidentales. Il se trouve ainsi à la croisée de deux espaces économiques sociaux et culturels centre-européens : le monde germanique et le monde méditerranéen auquel il est étroitement rattaché, ne serait-ce que par sa langue. Le système de relations et d'échanges dominant est donc orienté Nord-Sud, soulignant ainsi l'axe privilégié que constitue le passage du Gothard au sein de l'Europe. La faible taille de la communauté tessinoise, qui n'a atteint 100 000 habitants qu'au siècle dernier, est un autre facteur d'explication, car il s'agit, en fait, d'une petite région, à cheval sur les Alpes et que rien ne prédisposait à développer des relations privilégiées avec quelque grand État d'Europe occidentale que ce fut.

Néanmoins, l'émergence du Canton comme terre helvétique, d'abord sous tutelle, puis comme terre indépendante, doit beaucoup à l'œuvre des Français à travers la lente structuration politique de l'Europe. Les **couleurs du drapeau tessinois**, bleu et rouge, ne sont-elles pas celles de la ville de Paris, attestant ainsi de l'ampleur des liens qui ont unis nos deux pays à certaines époques ? Deux autres raisons ont encore favorisé les rapprochements : les **migrations tessinoises**, qui ont conduit de nombreux ressortissants du Canton à s'installer en France, et enfin, à notre époque, l'appartenance à une même **société montagnarde** et alpine qui a fait naître une profonde solidarité dans les modèles de développement entre les régions françaises des Alpes et le Tessin.

Le Tessin et la France : l'histoire de l'indépendance du Canton

Certes, il est difficile d'évoquer des relations structurelles suivies entre le Tessin et la France. Mais, dans les rapports de forces et les jeux diplomatiques qui se sont exercés au sein de l'Europe, le Tessin a souvent été une pièce importante de l'échiquier politique. Cette place il la doit à sa position privilégiée sur le principal axe d'échanges entre Europe du Nord et Europe du Sud, et à la volonté des Suisses de contrôler ce passage. C'est à travers la pression permanente qu'ont exercé les premiers Cantons fédérés sur cette terre italienne que les Français ont été conduits à intervenir et à lier le destin des Terres tessinoises à la Confédération helvétique. Deux périodes ont été déterminantes : les règnes de Louis XII et de François I^{er} d'abord, au cours desquels le Tessin a été rattaché définitivement à la Suisse ; la période révolutionnaire ensuite, pendant laquelle Bonaparte a accordé au Canton l'indépendance.

La lente formation de l'unité tessinoise n'est toutefois pas uniquement l'œuvre du hasard. Les sociétés montagnardes qui occupaient les vallées au sud du Gothard ont toujours été égalitaires et attachées à leurs libertés. Elles ont donc eu tendance à se libérer de la tutelle des villes de la plaine, Côme ou Milan, qui incarnaient le pouvoir centralisateur. La rivalité qui a opposé longtemps ces deux grandes cités dans la longue lutte qui s'était engagée entre le pouvoir temporel de l'Empereur et le pouvoir spirituel du Pape ont favorisé cette aspiration à l'indépendance. C'est d'ailleurs à la faveur de ce conflit que la pression des Confédérés s'est amplifiée vers le sud

et que les rois de France sont intervenus directement dans les affaires italiennes. La bataille de Giornico en novembre 1478 eut un immense retentissement, les Confédérés et les montagnards ayant écrasé la puissante armée milanaise. Les rois de France, engagés dans une tentative de domination en Italie, intervinrent. Louis XI imposa sa médiation à l'avantage des Suisses, la tutelle sur la Léventine étant reconnue à Uri. Puis Louis XII leur reconnut la possession du Tessin par la Paix d'Arona (10 avril 1503), confirmée par François I^{er} au traité de Ponte Tresa le 9 mai 1517. Les terres du sud furent définitivement acquises en 1521. Le Tessin fut alors placé sous tutelle des 12 Cantons suisses, qui exerçaient leur autorité par l'intermédiaire d'un gouverneur ou landfogt nommé pour deux ans et investi des pleins pouvoirs politiques et administratifs sur les baillages tessinois.

Cette situation s'est maintenue jusqu'à l'époque révolutionnaire, lorsque les idées françaises se sont répandues à travers le monde et lorsque le Consulat commença à ébranler l'ordre européen pour jeter les bases d'une nouvelle organisation. La conquête de la Lombardie par le Premier Consul suscita un fort sentiment de liberté dans les baillages suisses et l'érection d'arbres de la liberté. Les cinq années qui s'étendent entre 1798 et 1803 ont été une période très perturbée pour le Canton, car elles ont été jalonnées par le passage de troupes le long de la route du Gothard, avec les dommages qui en découlent. Les terres tessinoises ont d'autre part été balottées entre leur appartenance à la République Helvétique ou leur rattachement à la République Cisalpine. En fin de compte, elles trouvèrent leur unité par l'acte de Médiation du 18 février 1803, qui

leur accorda l'indépendance au sein d'une Confédération de 19 cantons libres, et dans la Constitution du 17 décembre 1814 qui rétablit pleinement les anciennes libertés locales et fit cesser les privilèges de la cité sur la campagne et de l'aristocratie sur la plèbe.

La tradition révolutionnaire a ainsi marqué l'organisation constitutionnelle du Canton. Elle en fit une **république parlementaire unitaire** regroupant dans une même destinée, les différentes vallées du sud dont le sort a été lié par l'histoire.

La France et l'espace de migration des Tessinois

Comme toutes les régions de montagne, les terres tessinoises ont été précocement des zones d'émigration, temporaire d'abord, puis définitive. Le pays est rude. Il vit replié sur lui-même et très tôt il connut de fortes surcharges démographiques, d'autant plus que la population était avant tout concentrée dans les zones hautes, les quelques plaines étant humides, insalubres ou menacées par le déferlement des eaux. Tous les observateurs qui ont parcouru les vallées tessinoises ont été unanimes. Le moine Paolo Ghiringhelli, par exemple, vante au début du XIX^e siècle, les merveilles de la nature mais avertit le voyageur d'une pauvreté qui confine à la misère. Dans ces conditions l'exode était une nécessité économique et sociale, l'activité essentiellement agricole ne pouvant pas faire vivre toute la population en particulier durant la longue césure hivernale. Le Tessinois a, par ailleurs, souvent fait preuve d'une grande ingéniosité voire d'un véritable génie dans les compétences qu'il a diffusé à travers l'Europe.

L'habitant du Sotto Ceneri, montagnard rude, s'est davantage orienté vers les petits métiers : ramoneurs, fumistes du Val Vigezzo, de l'Onsernone et du Centovalli que l'on retrouve souvent en France (ainsi que dans les autres pays d'Europe occidentale) ; colporteurs, marchands de fromage, de marrons, cuisiniers, personnel de l'hôtellerie qui se dirigent vers l'Angleterre ou l'Italie, mais aussi vers notre pays où ils se sont acquis une solide réputation commerciale dans la pâtisserie, la confiserie et la chocolaterie, le long des grandes avenues parisiennes ou lyonnaises. La basse vallée du Blenio a établi des liens particuliers avec ces mêmes villes. A Malvaglia, par exemple, 80 % des partants sont allés s'installer dans le commerce des fruits et légumes et dans les halles parisiennes ou lyonnaises. A la belle saison, le français était (et est toujours) la langue utilisée dans le village.

C'est dans cette vallée que des traces du mercenariat suisse se retrouvent curieusement. Une tradition restaurée récemment, mais qui remonte à l'époque napoléonienne, rappelle l'épopée des soldats suisses engagés dans la dure guerre de Russie. Le contingent de la région d'Aquila avait fait vœu, s'il réchappait de la Bérésina, de commémorer ce souvenir par une fête religieuse. Aussi est-il toujours surprenant de voir défiler une section de grenadier de l'Empire, drapeau français en tête dans un village tessinois ! Citons enfin les vitriers et les ferblantiers du Val Moroblia et du Gambarogno qui sont aussi venus fréquemment en France.

L'habitant du Sotto Ceneri est aussi parti en masse, mais il s'agit généralement d'une émigration plus « noble » et plus organisée, orientée vers les métiers de la construction, ceux de l'architecture et des arts. L'exemple en est celui des compagnies de « Maîtres Comacini » dont l'œuvre est attestée dans la plupart des grands monuments italiens ou européens. Ils ont parfois opéré en France. P. Gagini réalisa ainsi l'église de Folleville en Picardie, connue pour sa luxuriance ornementale. Pietro Morettini, de Cerentino, travailla avec Vauban.

Les mouvements migratoires se sont intensifiés au Tessin à partir de 1850, car le Canton s'ouvrit à l'extérieur (routes, voies ferrées) et son économie à faible productivité ne résista pas à la poussée des productions extérieures. De plus, en 1853, l'empire austro-hongrois rejeta les ressortissants tessinois installés en Italie pour punir le canton d'avoir accueilli Mazzini, un des initiateurs du Risorgimento. C'est alors que se déclencha l'émigration outremer (Amérique du Nord, du Sud, Australie...). Mais un petit flux continua à s'installer en Europe et en France. C'est ainsi qu'en 1852, le commissaire de la Levantine délivra 203 passeports pour la France et l'Allemagne. Les sources manquent pour apprécier la destination de ces émigrés et leur insertion économique et sociale. Ce que l'on constate, c'est qu'il existe toujours des associations « Pro Ticino » très actives, à Paris et à Lyon. Par leur intermédiaire, il serait peut-être possible de mieux cerner les réalités du champ migratoire tessinois en France.

Il est un dernier point qui peut rapprocher de façon étroite le canton et certaines régions alpines françaises, c'est leur appartenance à un même milieu naturel et culturel ainsi qu'une certaine identité dans les processus d'évolution de la société et les modes d'organisation spatiale que l'on connaît actuellement. De façon exceptionnelle en Suisse, le Tessin a été confronté à de redoutables problèmes d'exode et de destruction des tissus socio-économiques montagnards. Il rejoint

donc des évolutions qui ont marqué nombre de régions alpines françaises. Les contraintes qui pèsent sur son développement sont très proches des nôtres. Il se crée ainsi, par-dessus les frontières, une solidarité réelle qui nous rend mieux à même de nous comprendre, et, pourquoi pas ? de nous aider pour trouver une solution à nos difficultés et enrayer les processus destructurant qui affectent nos deux sociétés et bouleversent nos espaces naturels.

Le Tessin, microcosme original sur le versant sud des Alpes centrales, n'a peut-être connu que des relations limitées ou discontinues avec la France. Elles ont cependant été fondamentales pour l'expression et la reconnaissance de sa souveraineté. Il s'est donc tissé à travers les vicissitudes historiques des liens privilégiés et une profonde affinité entre deux peuples, ouverts aux idées nouvelles et épris de traditions démocratiques. ■

LES TESSINOIS A PARIS

L'émigration tessinoise vers la France et surtout vers Paris remonte au 18^e siècle ; elle s'est amplifiée dans le courant du 19^e siècle et jusqu'après la guerre de 1914-1918, pour diminuer après 1925 et s'arrêter avant la guerre de 1939-1945. Au début de ce siècle, les Tessinois étaient environ trois mille dans la région de Paris.

Les Tessinois portaient très jeunes, souvent à la sortie de l'école primaire, et généralement sans préparation à un métier.

De véritables chaînes s'étaient formées, qui amenaient ces jeunes à un métier déterminé en fonction de leur région d'origine :

Les **peintres** venaient de la haute Levantina, des environs de Locarno, du Gambarogno et des environs d'Agno. Les **vitriers** venaient de la haute Levantina et des environs de Bellinzona. Les **fumistes** venaient des environs de Locarno. Les **marchands de marrons**, les **marchands de fruits et légumes**, détail et gros, les **glaciers** venaient du Val de Blenio et surtout de Malvaglia. Les Tessinois avaient presque l'**exclusivité de certains métiers à Paris**, comme les vitriers, les fumistes et les marchands de marrons, et plusieurs avaient créé des entreprises ou des commerces très importants, qui existent encore aujourd'hui. Ce siècle a vu l'arrivée d'une autre génération d'émigrants sortant des écoles supérieures, mais en nombre très restreint.

Le Tessinois, tout en restant très attaché à son canton d'origine, s'est très bien assimilé au pays d'accueil, et les fils des immigrés ont trouvé en France une nouvelle patrie dès la première génération.

Aldo BECKERT,
Président de « PRO-TICINO »
31, rue Nationale
75013 Paris